

*Le budget—M. Rae*

injustice dans notre société. Il n'en est pas question dans l'exposé budgétaire. Ces mots ne sont pas à la mode. C'est une chose qui ne se fait pas que de parler d'égalité dans notre société. Ce n'est que l'économie de l'offre et ce qui est bon en macroéconomie qui compte, et il n'est peut-être pas bon d'un point de vue macroéconomique que des sommes trop considérables échappent au régime fiscal.

On peut dire la même chose des gains de capital. Le ministre nous dit qu'il attend avec impatience que l'on discute à fond de la question des gains de capital. Il n'est pas question dans ce budget du problème de l'équité. Il n'est pas question non plus d'établir une stratégie industrielle pour notre pays. Il est stupéfiant qu'un gouvernement travaille aussi longtemps à un document qui ne dit rien des problèmes de nos industries. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) a désespérément besoin de fonds, et il doit faire face à des crises de semaine en semaine. Il arrive à la Chambre l'air fatigué et épuisé. Il a participé à des négociations où il a donné le fond du baril aux sociétés Chrysler et Massey Ferguson. Il essaie désespérément d'expliquer à la Chambre ce qu'il a fait. Est-il question dans ce document de la stratégie industrielle? Y parle-t-on des problèmes qui se font sentir au Canada central, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique? Y mentionne-t-on les usines qui ferment et les travailleurs abandonnés? On dit que l'on dépensera peut-être 350 millions de dollars en quatre ans, soit 85 millions de dollars par année. C'est beaucoup d'argent par les temps qui courent, monsieur l'Orateur, et ce sera d'un grand secours pour s'attaquer au problème de la restructuration industrielle. On n'y mentionne pas le problème fondamental, on n'analyse pas la cause de ce problème, on oublie le fait qu'il y a des gens dans toutes les villes et dans toutes les localités industrielles du pays qui cherchent quelqu'un pour les guider, qui demandent au premier ministre (M. Trudeau) et au ministre des Finances de les diriger, de leur montrer qu'ils se soucient tout autant de rétablir l'unité économique du pays que de notre unité politique et qu'ils sont tout aussi prêts à intervenir à ce propos qu'à propos de la constitution.

Je ne puis imaginer pire condamnation du gouvernement que de dire que les libéraux n'ont rien appris pendant le temps qu'ils ont été dans l'opposition, qu'ils n'ont rien vu de ce qu'exige la population canadienne, qu'ils continuent à suivre une politique sans orientation, une politique insensible qui ne s'adresse pas aux Canadiens dans une langue ni dans des termes qu'ils peuvent comprendre, dans des termes qui puissent calmer les inquiétudes qui se font sentir trop vivement dans un bien trop grand nombre de foyers. Je pourrais mentionner le fait que ce document ne parle pas de la politique scientifique canadienne, du fait que les chercheurs abandonnent les universités par douzaines ou par centaines, le fait que nous assistons actuellement à une véritable fuite de cerveaux, que nous devons constamment faire venir des chercheurs d'outremer, que les jeunes se détournent de certains domaines de la recherche et de la science parce qu'ils n'offrent aucun débouché, parce qu'il n'y a aucune industrie, parce que le gouvernement n'est pas décidé à dire: «Oui, nous avons une politique technologique, oui, nous avons une politique scientifique et nous sommes prêts à offrir des emplois aux jeunes qui sortent de nos universités».

C'est un document décevant, car en fait il est vide. C'est un document trompeur, car il fait ce qu'il prétend ne pas faire et ne fait pas ce qu'il prétend faire. Il prétend, par exemple, ne pas augmenter les impôts. Mais que sont les cotisations d'assurance chômage sinon un impôt prélevé sur la paye, prélevé sur le salaire de chaque employé salarié et qui s'ajoute aux dépenses salariales de chaque employeur qui engage un travailleur? Qu'est-ce que c'est, sinon une dépense de main-d'œuvre pour l'employeur? C'est exactement comme si l'employé le payait de sa poche. Le ministre sait ce que je veux dire. Le ministre sait parfaitement que les cotisations d'assurance-chômage sont une taxe, comme toute autre forme de taxe. Il sait en outre que c'est une taxe régressive, et il sait qu'à cause du plafond de \$15,000, c'est le travailleur moyen qui paie ses propres prestations d'assurance-chômage. Personne d'autre, et l'on appelle cela la redistribution et l'égalisation. C'est une redistribution entre les travailleurs eux-mêmes. Il ne s'agit nullement de redistribuer en enlevant aux possédants pour donner aux démunis. C'est hypocrite parce que l'on affirme qu'il n'y a pas de taxe, et l'on impose pourtant une taxe par des moyens détournés.

● (1720)

Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) n'a pas fait un seul rapprochement intéressant entre son budget et celui du ministre des Finances. Dans le budget du député de Saint-Jean-Ouest, on avait accru les cotisations d'assurance-chômage. Il est vrai qu'à ce propos, les conservateurs avaient dit: Nous les portons de \$1.30 à \$1.60. Savez-vous, monsieur l'Orateur, ce que le ministre a dit dans son exposé budgétaire? Il a dit: Nous augmentons les cotisations à l'assurance-chômage pour les porter à \$1.80. A partir de quoi? Les journalistes le savent-ils? Le citoyen ordinaire qui lit l'exposé budgétaire le sait-il? Aurait-il fallu plus qu'une promesse de franchise pour dire que les cotisations passaient de tel montant à tel montant, soit une augmentation nette de 33 1/3 p. 100? C'est tout ce qu'il aurait fallu, pourtant c'est bien caractéristique. C'est un détail insignifiant, ce n'est pas bien grave, mais je reconnais bien là le gouvernement. Il ne veut même pas nous dire dans son propre budget de combien sera l'augmentation nette. Chacun doit faire le calcul pour soi.

C'est bien le comble de l'effronterie! Il nous dit qu'il n'y aura pas de taxe à l'exportation sur le gaz naturel. D'après le ministre, les provinces productrices, l'Alberta et la Colombie-Britannique, s'y sont tellement opposées que le gouvernement a décidé de ne pas imposer cette de taxe à l'exportation. Au lieu, comme le ministre l'explique dans son budget, il propose une nouvelle sorte de taxe. Il ne va pas taxer le gaz exporté, il va taxer tout le gaz. Je vois que le ministre fait signe que oui. Je lui dirai seulement que la taxe qu'il propose n'en remplace pas une autre, elle s'y ajoute. Dès mon réveil, aux nouvelles de Radio-Canada, j'ai entendu un journaliste annoncer d'un ton solennel: «Il n'y a pas de taxe à l'exportation sur le gaz naturel; le gouvernement a présenté un rameau d'olivier à l'Alberta et à la Colombie-Britannique.» Ce n'est pas un rameau d'olivier. Qui le ministre essaye-t-il de faire marcher? Il ne fait que prélever un impôt sur le gaz naturel et en plus il taxera tout le monde. Ce n'est rien d'autre et je pense qu'il faut le dire clairement. Ils taxent les exportations de gaz naturel, ils taxent les consommateurs de gaz naturel au Canada et toutes les formes de gaz naturel.